

République Française

Département de l'Aube

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Bar-sur-Aube

SEANCE DU 20 MAI 2025

Nombre de Membres

| Membres en exercice | Présents | Votants |
|---------------------|----------|-----------------------|
| 27 | 17 | 17 + 2 pouvoirs |

Date de convocation

14 mai 2025

Date de publication

21 mai 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt mai à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu à l'hôtel de Ville, sous la présidence de **Philippe BORDE**, Maire.

Présents : **Michel AUBRY, Claudine BAUDIN ERARD, Evelyne BOCQUET, Philippe BORDE, Marie-Agnès CRESPIN PAIS DE SOUSA, Raphaël DA CRUZ, Anita DANGIN, Simone DEVAUX, Jean-Pierre NANCEY, Emmanuel PROVIN, Régis RENARD, Marie-José ROY-DECHANET, Jean-Baptiste SCHREINER, Mélanie SIGNORY, Karine VERVISCH, Serge VOILLEQUIN, Lucienne WOJTYNA.**

Absents : **Angélique CHEVRE, Katty CLAYES TAHKBARI, Raynald INGELAERE, Pierre Frédéric MAITRE, Pierre MARY, Jean-Luc DEROZIERES, Pascale PETIT, Mickaël VAIRELLES.**

Représentés : **Bruno LORILLERE a donné pouvoir à Emmanuel PROVIN, Isabelle VAN-RYSEGHEM a donné pouvoir à Karine VERVISCH.**

Madame Marie-Agnès CRESPIN PAIS DE SOUSA a été nommée secrétaire de séance.

N° de délibération : 12_20052025

N°12 : DEMANDE DE SUBVENTION CAP'C – ROUTE DU CHAMPAGNE 2026

Rapporteur : Monsieur Philippe BORDE

Monsieur le Maire informe les élus que la Route du Champagne en Fête 2026 se tiendra le week-end des 5 et 6 août 2026 sur le secteur de la rive droite du Barsuraubois englobant Bar-sur-Aube dont certains vignerons ouvriront leur cave.

Dans le cadre de cet évènement et afin de célébrer « Les 10 ans de l'inscription Coteaux, Maisons & Caves de Champagne, sur la liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO », l'association Cap'C, organisatrice de la Route du Champagne en Fête, a décidé de mettre en place différentes actions permettant de valoriser le Vignoble de l'Aube.

Les composantes du projet sont les suivantes :

- Accueillir une exposition au cœur de la Côte des Bar (Aux Riceys et à Bar-sur-Aube)
- Présenter l'inscription à l'attention des élus lors des Assises de l'œnotourisme à Troyes
- Organiser deux présentations à l'attention des scolaires (Barséquanais et Barsuraubois)
- Organiser une présentation publique
- Mettre en place deux expériences immersives en complément de l'exposition lors des Routes du Champagne en Fête 2025 et 2026

L'association s'est rapprochée de Monsieur le Maire afin de proposer à la commune de Bar-sur-Aube de bénéficier de l'exposition et de l'expérience immersive lors de la Route du Champagne 2026 ce qui apportera une animation supplémentaire ainsi qu'une mise en valeur du Vignoble.

Le coût total de ce projet s'élève, pour les deux années, à 25 294 € HT. Afin de le financer l'association Cap'C a obtenu du programme LEADER une subvention de 16 188 € ainsi qu'une participation de la part de Troyes Champagne Métropole à hauteur de 2 000 € et de la commune des Riceys à hauteur de 1 011.75 €.

Afin de pouvoir proposer cette prestation à la ville de Bar-sur-Aube, notamment la mise à disposition de l'exposition et la mise en place de l'expérience immersive consistant à faire découvrir aux participants à la Route du Champagne 2026 notre territoire et son vignoble au travers d'une balade commentée en petit train, il est demandé à la ville de Bar-sur-Aube de participer à hauteur de 1 035.25 €.

Ce partenariat permettra :

- Une sensibilisation de l'inscription au Patrimoine Mondial de l'UNESCO de notre terroir auprès d'un grand public (local, national et international)
- De renforcer la notoriété de l'évènement et du territoire
- De sensibiliser les médias spécialisés nationaux et internationaux (œnotourisme, gastronomie...)
- De proposer une dimension culturelle et pédagogique aux visiteurs qui se déplacent avant tout pour déguster du champagne et faire la fête.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à répondre favorablement à cette proposition de partenariat entre la commune de Bar sur Aube et Cap'C

- **ATTRIBUE** une subvention d'un montant de 1 035.25 € à l'association Cap'C afin de mener ce projet de célébration « Des 10 ans de l'inscription Coteaux, Maisons & Caves de Champagne, sur la liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO » puisse être proposé au sein de la commune de Bar sur Aube lors de la Route du Champagne en Fête 2026 qui se déroulera les 5 et 6 août 2026.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme au registre des délibérations
Philippe BORDE, le Maire de Bar-sur-Aube

PI



....., secrétaire de séance